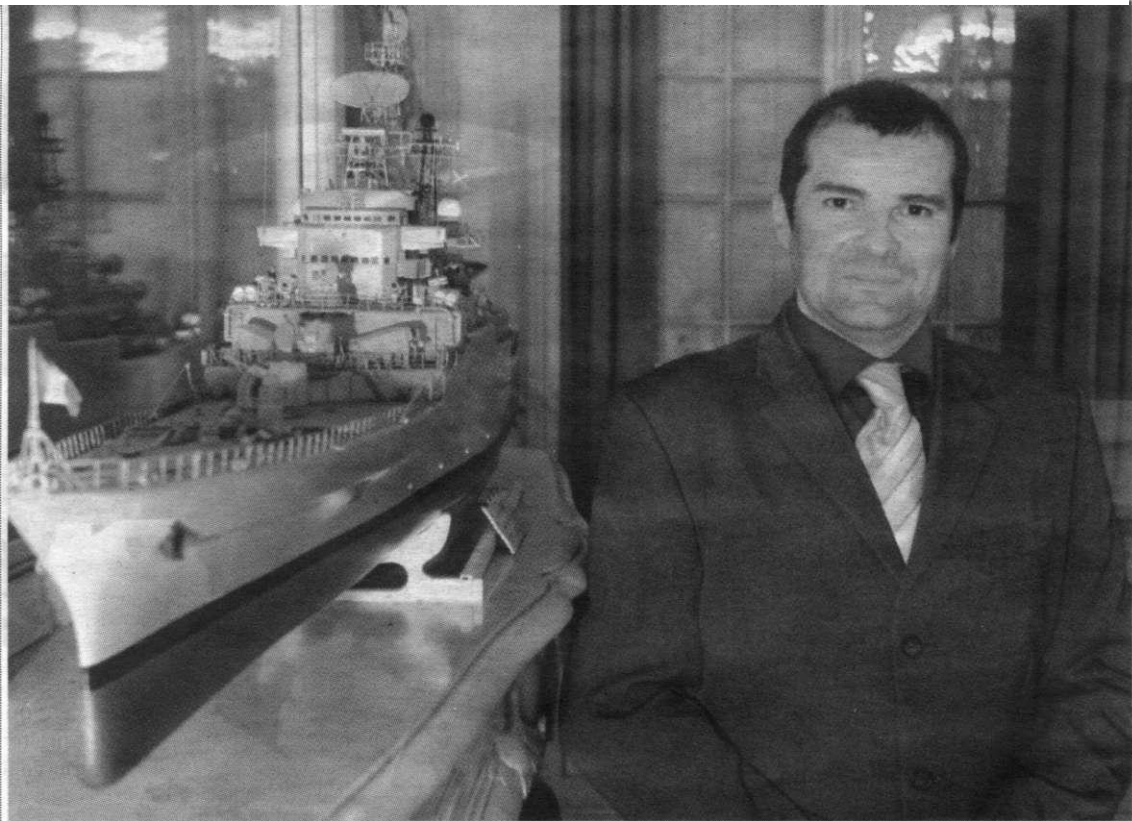


Une vie après la Marine



Frédéric Pédurand aide les anciens marins à préparer leur reconversion dans la vie civile

PHOTO CLAUDE PETIT

Reconversion

Marine mobilité Bordeaux aide chaque année au reclassement professionnel de près de 200 anciens marins

Il était fusilier marin, il est devenu plombier. Son collègue mécanicien en aéronautique s'est reconverti dans la boulangerie et vend maintenant des baguettes au Venezuela. Plus original, un ancien électro-technicien a choisi de devenir thanatopracteur. Chaque année, environ 3 000 marins quittent l'institution militaire maritime volontairement à la fin de leur contrat. Ils sont en général jeunes — l'âge moyen des marins embarqués est de 28 ans — et souhaitent donc trouver un nouvel emploi dans la vie civile.

C'est ici qu'intervient Marine mobilité. Ce service gratuit a été mis en place en 1999 avec la fin de la conscription. Marine mobilité est une forme de cabinet d'« outplacement » qui emploie 86 spécialistes, des consultants, répartis entre Paris et une dizaine de bureaux et d'antennes régionales. Composée de Frédéric Pédurand et de Cécile Maurin, l'antenne de Bordeaux (1)

s'adresse à tous les anciens marins qui ont choisi de faire un retour à la vie civile en Aquitaine, dans les deux Charentes et en Haute-Vienne. Soit 180 à 200 dossiers chaque année.

« Je suis un militaire », précise le premier maître Frédéric Pédurand. Né en 1968 à Caudéran, il a suivi une formation au Centre d'Hourtin, a navigué et s'est beaucoup consacré aux ressources humaines, au recrutement et aux mutations. Pour lui, travailler aujourd'hui à Marine mobilité entre donc dans une logique professionnelle. Il reçoit les marins entre dix-huit mois et deux ans avant la fin de leur contrat. Des hommes et des femmes âgés de 30 à 50 ans et qui ont des compétences dans l'un des 35 métiers de la Marine nationale.

2 500 partenaires. « Nous élaborons alors un projet professionnel avec chaque candidat, raconte Frédéric Pédurand, mais nous avons tous les cas de figure : ceux qui veulent continuer dans le même métier, ceux qui préfèrent exercer une nouvelle activité professionnelle. » Vient alors la phase de préparation à la reconversion : bilan de compétences, test de personnalité, bilans d'orientation, éventuels stages via des conventions

« Certains anciens marins commentent comme salariés avec l'idée de créer leur propre entreprise »

avec l'Afpa ou le Greta, possibilité de congé de conversion de six mois maximum.

La reconversion est facilitée par le fait que Marine mobilité, outre l'ANPE et les Chambres consulaires, a noué des partenariats avec 2 500 entreprises : Total, Renault, Air France, Dassault, Veolia, Véritas mais aussi des PME locales... « Beaucoup de nos anciens marins sont intéressés par les métiers manuels ce qui les pousse à devenir artisans ou agents de maintenance. Certains commencent comme salariés avec l'idée de créer leur propre entreprise », commente Frédéric Pédurand.

Outre leur compétence professionnelle, ces anciens militaires ont d'autres qualités qui séduisent les employeurs : « l'adaptabilité, l'autonomie, la réactivité », précise le premier maître. D'ailleurs, entre 72 % et 74 % des marins aidés dans leurs démarches par Marine mobilité trouvent un emploi en un an. Le service prévoit même un suivi de tous durant trois ans, histoire de maintenir des liens et de monter un réseau des anciens de la Marine.

MICHEL MONTEIL

A SAVOIR

Recrutement : la Marine nationale recrute en moyenne 3 500 marins chaque année. Âge moyen : 30 ans, 28 ans pour le personnel embarqué.

Métiers : la Marine recouvre 35 métiers différents : timonier, mécanicien, électronicien, pompier, cuisinier, infirmier, musicien, plongeur...

Départs : 2 500 marins font chaque année appel à Marine mobilité pour leur retour à la vie civile. Mais un sur cinq choisit finalement de rester dans la Marine au profit d'une mobilité interne.

(1) Marine mobilité : 54 rue Croix de Seguey, BP 10, 33998 Bordeaux armées.
Tel : 05.56.01.50.41.
Internet : www.marinemobilite.com